

DELIBERATION

relative au budget initial 2022

La présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous adopté le 27 mars 1997 et modifié le 9 juillet 2010, le 24 novembre 2016 et le 27 mars 2019,
Vu les documents relatifs au budget rectificatif N°4 présenté en Conseil d'administration.*

- **Point de l'ordre du jour**
- 3- Budget initial 2022
- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**
- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

« Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 165,0 ETPT sous plafond et 5,0 ETPT hors plafond.
- 387 719 680 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 14 699 640 € pour les dépenses de personnel,
 - 370 342 203 € pour les dépenses de fonctionnement,
 - 2 677 537 € pour les dépenses d'investissement.
- 387 759 473 € de crédits de paiement, dont :
 - 14 699 640 € pour les dépenses de personnel,
 - 370 342 203 € pour les dépenses de fonctionnement,
 - 2 717 330 € pour les dépenses d'investissement.
- 390 919 857 € de recettes.
- 3 160 384 € de solde budgétaire (excédent).

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivants :

- 3 200 177 € de variation de trésorerie ;
- 4 561 037 € de résultat patrimonial (Bénéfice) ;
- 5 090 127 € de capacité d'autofinancement ;
- 5 090 127 € de variation du fonds de roulement. »

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve, à la majorité** des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 31

Quorum : 10

Membres participant à la délibération : 16

Procurations : 9

Abstentions : 5

Pour : 14

Contre : 6



Dominique MARCHAND

Pièces jointes : La présentation du BI 2022, le tableau des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale.

Publié le 30 décembre 2021